



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 27 octobre 2011 — N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner la Semaine des proches aidants.

---

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant la ferme Déry et fils de Saint-Stanislas qui remporte la médaille d'or de l'Ordre du mérite agricole.

---

Mme Gonthier (Mégantic-Compton), au nom de Mme Boulet (Lavolette), fait une déclaration concernant le prix du carrefour jeunesse-emploi de l'année lors du congrès du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

---

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 10<sup>e</sup> anniversaire du Réseau des tables régionales des femmes du Québec.

---

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats des prix Dollard-Morin, volet personnes handicapées.

**27 octobre 2011**

---

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le décès de Mme Maryvonne Kendergi.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant le grand prix Slam.

\_\_\_\_\_

M. Caire (La Peltrie) fait une déclaration afin de féliciter les maisons des jeunes de L'Ancienne-Lorette et de Val-Bélair qui participent au projet « Les saines habitudes de vie ».

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux.

\_\_\_\_\_

À 9 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 10.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

27 octobre 2011

---

### Dépôts de documents

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2011.

(Dépôt n° 728-20111027)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 septembre 2011 par M. Leclair (Beauharnois), concernant la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

(Dépôt n° 729-20111027)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 26 octobre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur. Le rapport ne contient pas d'amendement.

(Dépôt n° 730-20111027)

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dufour (René-Lévesque) dépose :

**27 octobre 2011**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 617 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable des parcs de maisons mobiles Langlois et Murray à Pointe-Lebel.

(Dépôt n° 731-20111027)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 205 citoyens et citoyennes de Saint-Ferdinand et des environs, concernant la préservation du complexe Saint-Julien à Saint-Ferdinand.

(Dépôt n° 732-20111027)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Charest, premier ministre, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 26 octobre 2011, adressée à M. Vic Toews, ministre fédéral de la Sécurité publique, transmise par M. Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique, et M. Yvon Vallières, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, concernant le maintien intégral du Registre des armes à feu.

(Dépôt n° 733-20111027)

À la demande de M. le président, M. Girard (Gouin) retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, rend une directive sur les consentements requis lors de la rubrique des motions sans préavis.

#### **DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE**

De l'article 84.1 du Règlement découlent deux principes.

Premièrement, un consentement unanime est nécessaire afin que l'Assemblée puisse débattre d'une motion sans préavis qu'un député a le droit de présenter. L'obtention de ce consentement se vérifie après que le député ait fait la lecture de sa motion. Cette lecture sert à informer du contenu de la motion avant que l'Assemblée décide si elle donne son consentement pour en débattre.

Deuxièmement, un consentement unanime est également requis lorsqu'une deuxième motion est présentée par un même groupe parlementaire ou un deuxième député indépendant au cours d'une même séance. L'obtention de ce consentement se vérifie cette fois avant que le député ne lise sa motion. Dans ce cas, le consentement est d'abord nécessaire pour déroger au Règlement afin de permettre la présentation d'une deuxième motion. Une fois ce consentement obtenu, la motion peut être lue par le député. Un autre consentement est ensuite nécessaire pour que le débat puisse avoir lieu.

À ces occasions, le rôle de la présidence se limite à vérifier s'il y a un consentement ou pas. Dans les deux cas, aucun débat n'est permis ni quelques explications que ce soit visant à motiver l'absence ou la présence d'un consentement. La présidence ne peut permettre que les négociations devant mener à l'obtention d'un tel consentement unanime aient lieu sur le parquet de la Chambre. Ces pourparlers doivent avoir lieu avant la présentation de ladite motion sans préavis.

À cet égard, la présidence avait d'ailleurs fortement suggéré, à la fin de la directive rendue le 20 septembre dernier, que les textes des motions sans préavis soient transmis aux groupes parlementaires et aux députés indépendants la veille de leur présentation dans le but de permettre à tous de se prononcer de manière éclairée, et en temps opportun, sur l'opportunité de donner ou non leur consentement.

**27 octobre 2011**

---

Les débats lors des motions sans préavis doivent porter sur le fond des questions abordées dans les motions et non sur l'opportunité de donner ou de refuser son consentement pour tenir un tel débat ou permettre la présentation d'une deuxième motion.

---

Mme Roy (Lotbinière), conjointement avec M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant l'hôpital Saint-Julien à Saint-Ferdinand; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Bonnardel (Shefford), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le début des travaux de construction du futur hôpital des Shriners pour enfants et leur contribution financière à hauteur de 127 millions de dollars;

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à l'organisation des Shriners International à Montréal pour leur participation active à la vie sociale et institutionnelle de la métropole et du Québec;

QU'elle souligne qu'ils sont établis depuis les années 1920 à Montréal et qu'ils veillent à offrir des soins de santé en orthopédie aux enfants;

QU'elle réitère son appui aux membres et à l'œuvre des Shriners, qu'elle salue leur grande générosité et leur contribution, eux qui s'impliquent depuis des décennies auprès des enfants atteints de graves problèmes de santé.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**27 octobre 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, Mme Roy (Lotbinière), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec réitère la position prise à l'unanimité le 18 octobre 2006, le 31 mars 2009, le 4 novembre 2009 et le 22 septembre 2010, qui exige le maintien intégral du Registre canadien des armes à feu;

QU'elle se prononce formellement contre le projet de loi C-19, notamment en ce qui a trait aux dispositions touchant la destruction des données existantes.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 53 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), M. Bonnardel (Shefford), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant l'énergie solaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant l'industrie pharmaceutique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction.

27 octobre 2011

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur les modalités de l'examen du rapport déposé par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 60 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et recommandations à la suite des auditions publiques lors de consultations particulières tenues dans le cadre du mandat d'initiative sur la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au *Code du travail*;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 28 octobre 2011 entre M. Trottier (Roberval) et M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, portant sur « Les entreprises et les travailleurs forestiers du Québec » est reportée au lundi 31 octobre 2011.

Elle informe également l'Assemblée que, le vendredi 4 novembre 2011, M. Turcotte (Saint-Jean) s'adressera à M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation des sinistrés du Haut-Richelieu ».

27 octobre 2011

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public.

Après débat, le rapport est adopté.

#### *Adoption*

M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 9, Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 9 est adopté.

---

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 1<sup>er</sup> novembre 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 45, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1<sup>er</sup> novembre 2011, à 13 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

27 octobre 2011

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Dutil, ministre de la Sécurité publique, Mme Roy (Lotbinière), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska) :

(Vote n° 53)

POUR - 106

|                     |                    |                          |                                 |
|---------------------|--------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Arcand              | Charlebois         | Khadir                   | Rebello                         |
| Auclair             | Chevarie           | Kotto                    | Reid                            |
| Aussant             | Cloutier           | Lapointe                 | Richard                         |
| Bachand             | Corbeil            | Leclair                  | <i>(Duplessis)</i>              |
| <i>(Arthabaska)</i> | Courchesne         | L'Écuyer                 | Richard                         |
| Bachand             | Cousineau          | Léger                    | <i>(Marguerite-D'Youville)</i>  |
| <i>(Outremont)</i>  | Curzi              | Lehouillier              | Robert                          |
| Beauchamp           | D'Amour            | Lemay                    | Rotiroti                        |
| Beaudoin            | Diamond            | Lessard                  | Roy                             |
| <i>(Rosemont)</i>   | Drainville         | MacMillan                | Simard                          |
| Beaudoin            | Drolet             | Malavoy                  | <i>(Kamouraska-Témiscouata)</i> |
| <i>(Mirabel)</i>    | Dubourg            | Marceau                  | Simard                          |
| Bédard              | Dufour             | Marcoux                  | <i>(Dubuc)</i>                  |
| Bergeron            | Dutil              | Marois                   | Simard                          |
| Bergman             | Ferland            | Marsan                   | <i>(Richelieu)</i>              |
| Bernard             | Fournier           | Matte                    | Sklavounos                      |
| Bernier             | Gaudreault         | Ménard                   | St-Amand                        |
| Bérubé              | <i>(Jonquière)</i> | Moreau                   | St-Arnaud                       |
| Billette            | Gaudreault         | Morin                    | St-Pierre                       |
| Blais               | <i>(Hull)</i>      | Ouellet                  | Thériault                       |
| Blanchet            | Gautrin            | Ouellette                | Traversy                        |
| Bolduc              | Gauvreau           | Pagé                     | Tremblay                        |
| Bonnardel           | Gignac             | Paquet                   | Turcotte                        |
| Boucher             | Girard             | Pelletier                | Vallée                          |
| Boulet              | Gonthier           | <i>(Saint-Hyacinthe)</i> | Vallières                       |
| Caire               | Hamad              | Pelletier                | Vien                            |
| Carrière            | Hivon              | <i>(Rimouski)</i>        | Villeneuve                      |
| Champagne           | Huot               | Picard                   | Weil                            |
| Charbonneau         | James              | Pigeon                   | Whissell                        |
| Charest             | Kelley             | Ratthé                   |                                 |